

Préparation de la rentrée 2019

Suppressions de postes : derrière la com', la réalité des chiffres.

« Privilégier le qualitatif au quantitatif ». Jean-Michel Blanquer avait annoncé la couleur : il serait bien le Ministre des suppressions de postes. **Faisant fi du quotidien vécu par les personnels et les élèves (notamment les classes surchargées), il a annoncé en octobre la suppression de 1 800 postes dans l'Éducation nationale. On découvrait quelques jours plus tard qu'ils signifiaient en réalité 2 650 suppressions de postes dans le Second degré, par le jeu d'un redéploiement entre le Premier et le Second degré, alors même que près de 32 000 élèves supplémentaires sont attendus dans les collèges et lycées.** J.-M. Blanquer devait annoncer la répartition de ces suppressions entre les académies lors du Comité Technique Ministériel du 17 décembre. Une fois encore, le Ministre a usé de tous les artifices de communication possibles pour tenter de minorer l'ampleur des suppressions prévues : les documents fournis aux organisations syndicales affichaient ainsi « seulement » 365 suppressions d'emplois ! Le SNES-FSU a rapidement fait la lumière sur ce qui s'apparente à une

manipulation scandaleuse des chiffres : le Ministère a converti l'équivalent de 2 065 emplois en heures supplémentaires. Cela revient bien à supprimer des emplois mais ces derniers n'apparaissent pas dans le solde total puisque le Ministre attend qu'ils soient pris en charge par les personnels en poste sous la forme d'HSA ! Au-delà du mensonge visiblement assumé par le Gouvernement, les implications concrètes de ces mesures sont prévisibles : moins d'adultes dans les collèges et lycées, surcharge de travail pour les personnels en poste avec le retour du très sarkozyste « travailler plus pour gagner plus » (qui est une absurdité politique et économique)... Les élèves et les personnels sont donc sacrifiés sur l'autel du dogme budgétaire. **Dès octobre, le SNES-FSU a initié la mobilisation dénonçant cette politique et exigeant d'autres mesures. L'action continue tout au long du mois de janvier et toutes ces mobilisations locales convergeront vers une grève massive le jeudi 24 janvier, à l'appel d'une large intersyndicale.**

Les effectifs débordent et les 2450 suppressions de postes vont amplifier les dégradations.

Stop aux suppressions de postes dans les collèges et les lycées

#STOPMÉPRIS

snes fsu
Le SNES, pour agir ensemble

Dans l'académie : + 141 emplois affichés = 43 suppressions en réalité

Sur les documents où s'étalent les éléments de langage et les cartes du Ministère, tout paraît bien ajusté : l'académie de Versailles, plus grosse académie de France, dont le second degré va encore connaître une augmentation importante des effectifs (+1,30%), se voit doter de 141 emplois supplémentaires pour les collèges et lycées soit, sur le papier, la plus forte augmentation en emplois. Les arguments institutionnels sont prêts, les représentants de l'Administration sont dans les starting blocks pour dérouler le discours attendu sur la « préservation de l'académie dans un contexte budgétaire contraint ». Mais comme au niveau national, il n'est pas très compliqué de démonter l'imposture : dès le mois de décembre, le SNES-FSU a estimé que notre académie perdrait en réalité 36 emplois. Après analyse des documents du CTA (comité technique académique) par les élus FSU, il s'avère que **ce sont en réalité 184 emplois qui sont supprimés pour être transformés en heures**

supplémentaires, soit autant de supports qui ne seront plus occupés par des adultes devant les élèves. L'administration attend que les professeurs en postes absorbent la quantité de travail correspondant en heures supplémentaires. **En définitive, notre académie ne bénéficie pas de la création de 141 emplois, mais se voit bien supprimer 43 emplois (141-184), ce qui représente encore davantage de postes supprimés.**

Une telle annonce sonne comme un renoncement à toute ambition pour le service public d'éducation. Ce mois de janvier doit être celui de toutes les mobilisations nécessaires pour imposer un changement de politique éducative.

Voir notre site :

<http://versailles.snes.edu/spip.php?article4772>